

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS ◆ Siège : 3 Impasse de Charlemagne 66700 ARGELES-SUR-MER	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° DL2024-0029 Séance du Conseil : 11 MARS 2024
COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DÉSIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES	

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 11 mars à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 05 mars 2024, à la Salle du Préau – Place de la Mairie à Saint-André (66690), sous la Présidence de Monsieur Antoine PARRA, Président.

Étaient présents :

Antoine PARRA, Julie SANZ, Antoine CASANOVAS, Philippe RIUS, Lydie FOURC, Aimé ALBERTY, Guy ESCLOPE, Maria CABRERA, Georges GUARDIA, Jean-Michel SOLE, Anne MAURAN, Guy VINOT, Guy LLOBET, Annie LAMARQUE, Jean-Marie LEFEVRE, Christian NAUTE, Laëtitia COPPEE, Huguette PONS, Hervé VIGNERY, Françoise DARCHE, Grégory MARTY, Yves BLIN, José BELTRA, Samuel MOLI, Marie-Thérèse IMBARD, Nathalie REGOND PLANAS, Francis BERTHELIER, Didier CHOPLIN, Yves PORTEIX, Frédérique MARESCASSIER, Sylvie VILA.

Étaient représentés :

Raymond PLA donne procuration à Antoine PARRA, Marie-Pierre SADOURNY GOMEZ donne procuration à Maria CABRERA, Bruno GALAN donne procuration à Françoise DARCHE, Patricia HECQUET donne procuration à Grégory MARTY, Gilbert CRITELLI donne procuration à Marie-Thérèse IMBARD, Christian NIFOSI donne procuration à Sylvie VILA.

Étaient absents/excusés :

Isabelle MORESCHI, Patrice AYBAR, Marie-Clémentine HERRE, Christian GRAU, Marie ARIZA, Nicolas GARCIA, Anne-Lise MIRAILLES, Roland CASTANIER, Sylvaine CANDILLE, Fabrice WATTIER, Annie PEZIN, Marcel DESCOSY, Yvette PERIOT

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 37

Nombre de procurations : 6

Secrétaire de Séance :

Samuel MOLI

Monsieur le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21, L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1,

Considérant qu'au regard des articles L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1, la composition des commissions doit « respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus »,

Par délibérations n°DL2020-0171 du 31 juillet 2020, le Conseil communautaire a procédé, par vote, à la désignation des élus représentant la Communauté de communes au sein de la commission développement économique. Ainsi, 1 conseiller communautaire et 1 conseiller municipal par commune avaient été désignés.

Considérant que des changements sont souhaités :

- Sur proposition de la commune d'Argelès-sur-Mer, M. Laurent FABRE pourrait être nommé en lieu et place de Mme Andréa DIAZ GONZALEZ
- Sur proposition de la commune d'Ortaffa, M. Michel BARCELO pourrait être nommé en lieu et place de M. Pierre ORTAL.
- Sur proposition de la commune de Saint-Genis-des-Fontaines, Mme Aurélie SIRJEAN pourrait être nommée en lieu et place de Mme Isabelle CAILLON.
- Sur proposition de la commune de Villelongue-dels-Monts, M. Pierre-Louis SCHWEER-CASES pourrait être nommé en lieu et place de M. Jean-Marc SERVAT

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est appelé à désigner de nouveaux membres pour les communes d'Argelès-sur-Mer, d'Ortaffa, de Saint-Genis-des-Fontaines et de Villelongue-dels-Monts chargés de siéger au sein de la commission développement économique

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Procède à la désignation de M. Laurent FABRE en qualité de conseiller municipal pour la commune d'Argelès-sur-Mer, de M. Michel BARCELO en qualité de conseiller municipal pour la commune d'Ortaffa, de Mme Aurélie SIRJEAN en qualité de conseillère municipale pour la commune de Saint-Genis-des-Fontaines et de M. Pierre-Louis SCHWEER-CASES en qualité de conseiller municipal pour la commune de Villelongue-dels-Monts chargés de siéger au sein de la commission développement économique

Arrête ainsi, la liste des conseillers communautaires et municipaux suivants membres de la commission développement économique

COMMUNES	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	CONSEIL MUNICIPAL
ARGELES-SUR-MER	Julie SANZ	Laurent FABRE
BAGES	Marie CABRERA	Marjorie POHYLSKI
BANYULS-SUR-MER	Anne MAURAN	Gérard PETYT
CERBERE	Christian GRAU	Jérôme CANOVAS
COLLIOURE	Guy LLOBET	Rémy DESCLAUX
ELNE	Fabrice WATTIER	Frédéric CERMENO
LAROQUE DES ALBERES	Christian NAUTE	Roberto SANCHEZ
MONTESQUIEU DES ALBERES	Hervé VIGNERY	Nathalie PUJOL
ORTAFFA	Raymond PLA	Michel BARCELO
PALAU DEL VIDRE	Bruno GALAN	Séverine ORIOLO
PORT VENDRES	Grégory MARTY	José BELTRA
SAINT ANDRE	Samuel MOLI	François BRILLIARD
SAINT GENIS DES FONTAINES	Nathalie REGOND-PLANAS	Aurélie SIRJEAN
SOREDE	Frédérique MARESCASSIER	Jean-Louis MATS
VILLELONGUE DELS MONTS	Sylvie VILA	M. Pierre-Louis SCHWEER-CASES

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Résultat du vote :

Pour : 36

Contre : 0

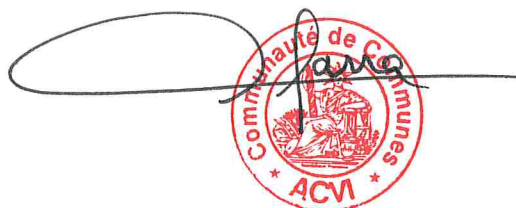
Abstention : 1

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 13/03/2024

**Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de
sa publication et sa transmission en Préfecture
Le Président de la Communauté de Communes**

Antoine PARRA



La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.